



COMPAGNIE DES EXPERTS DE JUSTICE

Près la COUR D'APPEL DE BESANÇON

SESSION DE FORMATION EJ/ETI 18

Influence culturelle dans les témoignages Ethnographie Judiciaire

*Vendredi 27 novembre 2026
De 9h00 à 12h00*

Centre Diocésain - Espace Grammont, 20 rue Mégevand, 25000 Besançon

Programme de la formation

Objectifs pédagogiques :

- Identifier et comprendre l'impact des différences culturelles sur les témoignages et les pratiques judiciaires.
- Gérer les biais culturels et linguistiques dans la traduction/interprétation des discours judiciaires.
- Maîtriser le vocabulaire et les concepts clés liés à l'ethnographie judiciaire.
- Appliquer des stratégies concrètes pour éviter malentendus et distorsions culturelles lors de l'interprétation.

Public visé - Niveau préalable requis :

- Experts inscrits sur la liste des Experts de Justice près la Cour d'Appel ;
- Experts Traducteurs Interprètes près la Cour d'Appel ;
- Experts inscrits sur la liste probatoire des Experts de Justice près la Cour d'Appel ;
- Pour les candidats experts : avoir déposé un dossier de candidature à la Cour d'Appel ;
- Avocats ;
- Magistrats.

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivi de la formation.

Contenu détaillé de la formation

9h00-10h15 **Culture, droit et témoignage - Un cadre d'analyse commun**

- Qu'est-ce que l'ethnographie judiciaire ?
 - o Définition, finalités et lien avec la traduction / interprétation.
- Les interactions entre culture, droit et pratiques judiciaires.
- L'influence des normes culturelles sur la perception, la narration et la crédibilité des témoignages.
- Enjeux pour le traducteur-interprète : neutralité, contextualisation et fidélité du sens.

10h15-10h30 **Pause**

10h30-11h15 **Identifier et traduire l'influence culturelle**

- Identifier les biais culturels et linguistiques dans les témoignages.
- Traduction des expressions idiomatiques et concepts culturellement ancrés.
- Terminologie et vocabulaire spécifiques à l'ethnographie judiciaire.
- Cas pratiques : comment traduire des notions propres à un système judiciaire étranger ?

11h15-12h00 **Études de cas et simulation d'interprétation**

- Analyse de cas réels ou inspirés de situations multiculturelles judiciaires.
- Exercices d'interprétation simulée : témoignages influencés par contexte culturel.
- Débriefing collectif : erreurs fréquentes, stratégies de clarification, bonnes pratiques professionnelles.

Organisation de la formation

Intervenants :

- A définir

Moyens pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques illustrés par des cas pratiques
- Apports techniques : vidéo projecteur
- Débat : questions / réponses avec la salle
- Remise de supports par voie dématérialisée

Contrôle des connaissances et reconnaissances des acquis :

- Par l'intermédiaire d'un QCM d'évaluation rempli par les participants
- Feuille d'émargement signée à la demi-journée
- Attestation de formation remise aux stagiaires

Durée de la formation : 3 heures (0,5 jour)

Coût de la formation :

- | | |
|--|--------|
| - Membres CEJCA, postulants et avocats : | 70 € |
| - Non membres de la Compagnie : | 140 € |
| - Magistrats : | Offert |